

Systeme de management environnemental



2022



ONVA OFFICE NATIONAL DES VACANCES ANNUELLES

.be



Sommaire

Mot de l'administration générale

1. Office national des vacances annuelles	6
1.1. Personnel	6
1.2. Valeurs	6
1.3. Organisation	7
1.4. Mission et vision	9
1.5. Organigramme et organisations parentes	10
1.5.1. Organigramme	10
1.5.2. Organisations parentes	10
1.6. Localisation	11
2. Politique environnementale	12
3. Système de management environnemental	14
3.1. Préoccupation déjà ancienne	14
3.2. Particularités du bâtiment Chambon	14
3.2.1. Bâtiment Chambon et ses voisins	14
3.2.2. ONVA au sein du bâtiment Chambon depuis le 14 décembre 2015	15
3.2.3. Limites du bâtiment Chambon	15
3.3. Portée de notre SME*	16
3.3.1. Champ d'application	16
3.3.2. Conformité réglementaire	16
3.3.3. Permis d'environnement	17
3.4. Fonctionnement	18
3.5. Acteurs de notre SME*	19
3.5.1. Coordinateur	19
3.5.2. Correspondants du SME	19
3.5.3. Partenaires	21
3.6. Schéma de fonctionnement de notre SME*	22
3.6.1. Fonctionnement du SME*	22
3.6.2. Exigences légales en matière d'environnement	22

4. Objectifs environnementaux du SME*	23
5. Le plan d'action	24
5.1. Notre analyse environnementale	24
5.1.1. Impact environnemental vs benchmarking	24
5.1.2. Aspects environnementaux indirects	24
5.2. Principaux indicateurs	26
5.2.1. Papier	26
5.2.2. Eau	28
5.2.3. Gaz	29
5.2.4. Electricité	30
5.2.5. Emissions de CO ₂	31
5.2.6. Certificat PEB bâtiment public	31
5.2.7. Emissions CO ₂ e*	33
5.2.8. Déchets	34
5.2.9. Mobilité	36
5.2.10. Pics de pollution	37
5.2.11. Biodiversité	37
5.3. Communication	38
5.4. Formation	40
5.5. Politique d'achats	40
5.6. Diversité	41
6. Awards	42
7. Glossaire	43
7.1. Abréviations	43

Mot de l'administration générale

Depuis de nombreuses années, nous travaillons au sein de l'Office national des vacances annuelles sur notre **responsabilité sociétale**. La crise de l'énergie n'a pas seulement démontré l'importance d'utiliser les ressources naturelles de notre planète de manière durable, l'ONVA a toujours considéré cet aspect comme une nécessité absolue. L'ONVA envisage une politique de **développement durable** dans un sens très large. Nous sommes attentifs à l'environnement, à l'être humain et à l'ensemble de la société. Il s'agit ici de la continuité et de ce qui peut être transmis à nos générations futures. Nous nous engageons pour un monde meilleur et devons dès lors gérer de façon efficiente les moyens que nous engageons (environnement et finances), les personnes que nous servons (les clients) ainsi que celles qui fournissent ces services (le personnel).

Une société durable, des relations durables avec les clients, une gestion durable du personnel, tels sont les axes stratégiques qui sont prioritaires dans nos contrats d'administration depuis plusieurs années. Dans ce contexte, nous avons obtenu notre enregistrement EMAS en 2018. EMAS signifie Système européen d'audit et de management environnemental. L'objectif n'était pas le label en soi, mais surtout le processus et les actions pour y parvenir, ce qui en font un objectif intéressant. Par le fait de dresser des inventaires, de mesurer, de trier et de comparer, nous avons pris conscience d'un certain nombre de marges d'amélioration. Et par conséquent, nous consommons moins d'énergie, nous recyclons mieux, nous nous servons mieux de matières premières et nous polluons moins. Nous avons également effectué un scan du potentiel énergétique qui a débouché sur un plan d'investissement durable. L'entretien et le maintien d'un système EMAS exigent toutefois beaucoup de moyens et de dévouement. Par conséquent, dans le souci de gérer l'aspect de la durabilité de manière réaliste et faisable, il a été décidé de ne pas renouveler cet enregistrement après 2021. Nous nous engageons toutefois à poursuivre le monitoring de notre consommation, et ce, dans le cadre d'un **système de management environnemental propre**.

Dans le contrat d'administration 2022-2025, l'aspect de la durabilité joue à nouveau un rôle important, et une approche pragmatique est adoptée. Afin que l'empreinte écologique de l'ONVA reste la plus petite possible, nous ferons réaliser une certification PEB annuelle, et appliquerons les éventuelles recommandations en tenant compte du retour sur investissement. Nous continuerons à sensibiliser le personnel et à suivre les évolutions technologiques dans ce domaine.

Enfin, nous voulons souligner la contribution de l'ONVA à certains objectifs de développement durable (Sustainable Development Goals – SDGs) définis par l'Organisation des Nations-Unies (ONU). À l'instar des autres IPSS, l'ONVA contribue à lutter contre la pauvreté et les inégalités et à favoriser le bien-être par le biais de ses missions principales de paiement des pécules de vacances et de promotion des vacances annuelles des ouvriers.



Karen De Sutter
Administratrice générale

** Voir les abréviations page 43*

1. Office national des vacances annuelles

1.1. Personnel

Depuis le 1er janvier 2017 (entrée en vigueur du nouveau règlement de travail), les membres du personnel ont la possibilité de faire jusqu'à trois jours de télétravail.

Le nombre de jours de télétravail était en constante augmentation même si les chiffres se sont stabilisés en 2018 et chutent légèrement en 2019.

En 2020, 2021 et 2022, le nombre de jours de télétravail a fortement augmenté suite à la pandémie de la Covid-19.

Graph - 01 Télétravail 2016-2022



Tab. 01

Effectif télétravail 2017 - 2022

Moyenne annuelle des ETP* utilisés pour normaliser les consommations 2017	215,1
Moyenne annuelle des ETP* utilisés pour normaliser les consommations 2018	213,3
Moyenne annuelle des ETP* utilisés pour normaliser les consommations 2019	216,3
Moyenne annuelle des ETP* utilisés pour normaliser les consommations 2020	210,6
Moyenne annuelle des ETP* utilisés pour normaliser les consommations 2021	216,2
Moyenne annuelle des ETP* utilisés pour normaliser les consommations 2022	213,1

Au 1^{er} janvier 2022, l'ONVA comptait 212,27 membres du personnel.

1.2. Valeurs

Les valeurs permettent de nous définir en tant qu'organisation et de créer un cadre éthique pour l'ensemble de nos collaborateurs. Elles sont les fondements de notre culture d'entreprise que nous souhaitons véhiculer et partager.

La réussite de notre organisme dans la réalisation de ses missions, la fierté du service rendu depuis toujours à nos usagers et notre capacité à évoluer avec le temps ne seraient possibles sans nos valeurs.



1.3. Organisation

L'ONVA a déménagé au centre de Bruxelles en fin d'année 2015. Le déménagement ne s'explique pas uniquement par un bâtiment vieilli, aux coûts trop élevés. Nous avons aussi opté expressément pour un immeuble susceptible d'être adapté au New Way Of Working (NWOW*) et à proximité des transports en communs. Les collaborateurs ne disposent plus d'un bureau individuel, mais ils s'installent selon la tâche à accomplir à un moment déterminé. Des espaces silencieux existent en nombre suffisant, pour pouvoir se concentrer dans le calme. La possibilité de détente a également été prise en considération. Bref, une infrastructure idéale pour un mode de travail moderne.

Le fait d'avoir déménagé a permis à l'ONVA de penser à un nouveau mode de travail plus moderne (NWOW*). Cela implique un changement culturel profond et un bon sens de l'organisation. Il faut que tous les collaborateurs de l'ONVA se sentent impliqués et participent.

L'ONVA avait créé un groupe de travail sur le NWOW* avant le déménagement et celui-ci a poursuivi ses actions jusque fin décembre 2018. Le chef de projet NWOW* a participé à la CoP* NWOW* qui était dirigée par le SPF* BOSA*. Cette CoP* a permis de rencontrer des personnes d'autres institutions publiques qui se lançaient dans le NWOW*.

Le NWOW* implique 4 chantiers :

- Les environnements de travail dynamiques et chaleureux
 - > un cadre correspondant mieux aux tâches à effectuer
- Le travail orienté clients et résultats
 - > en responsabilisant les collaborateurs
- Numérisation et nouvelles technologies
 - > travail flexible et mobile pour rester un employeur attractif
- Culture organisationnelle orientée humain
 - > basée sur la confiance

L'administration a créé un cadre permettant aux collaborateurs d'opter éventuellement pour le télétravail. D'autres éléments ont une influence réelle sur leur travail : de nouveaux outils de gestion accroissant la productivité des processus, les connaissances disponibles par voie électronique, un outil pour la gestion des prestations. Sur le plan de l'organisation du travail, le déménagement a ouvert l'accès à un nouveau monde.

En construisant une nouvelle culture du travail basée sur la flexibilité (heures de travail flexibles et prestations non liées à un lieu), l'ONVA évalue ses collaborateurs sur la base de leurs résultats (quantité et qualité), et non plus sur la base de leur présence.

Selon la fonction, il est possible d'effectuer du télétravail à raison de trois jours par semaine. Cette possibilité ne se traduit dans les faits que si le personnel se montre suffisamment flexible en fonction des exigences de l'organisation du travail.

Pour ne pas accroître l'isolement social avec le télétravail, l'ONVA a exploité au maximum les nouveaux outils informatiques (messagerie instantanée, vidéoconférence,...). L'administration se tient au courant de l'évolution de ces nouveaux outils pour rester à la pointe et éviter au personnel le sentiment d'abandon.

Le télétravail n'est pas une obligation ni un droit mais bien une opportunité. Des conseils ont été donnés pour promouvoir un télétravail efficace.

Pour connaître l'impact du NWOW* sur les collaborateurs, une partie de l'enquête de satisfaction concerne le NWOW* (par exemple : satisfaction de l'équilibre vie privée-vie professionnelle).

Une discussion entre les chefs de services et leurs collaborateurs sur base de propositions faites par le groupe NWOW* a été menée pour connaître le ressenti des collaborateurs.

Une minorité n'utilise pas les nouveaux outils informatiques par méconnaissance du produit ou parce que la nature de leur travail ne le requiert pas. Les collaborateurs dont le travail ne nécessite pas leur utilisation ne doivent cependant pas se sentir exclus. Grâce à des formations et à des fiches pratiques, ils peuvent apprendre à les utiliser pour évoluer dans leur carrière.

De 2020 à 2022, pendant la pandémie, le télétravail obligatoire a permis à cette minorité de se familiariser avec ces nouvelles technologies.

Fiche - Plan étage

Fiche Flexdesk Administration Générale

Où ranger mon matériel après ma journée de travail? Utilisez les casiers.

Besoin d'une salle pour travailler en équipe? Utilisez les salles de réunion.

1^{er} étage

Besoin d'un espace pour travailler? Choisissez un poste de travail pour votre journée.

Parler autour d'un café? Profitez des coffee corners.

Besoin de discuter en petit comité? Allez dans une bubble.

Pour travailler en silence? Vous trouverez votre bonheur dans les "Bubbles" ou au 5e étage.

Conseils pour vivre avec le Flexdesk

- > Installez-vous au poste de travail de votre choix dans votre nuage (des bureaux réglables sont également disponibles).
- > Personnalisez quotidiennement votre espace de travail de manière conviviale (photos, déco facile à ranger, ...).
- > Essayez de ne pas faire de bruit dans les nuages. Utilisez les bubbles, les salles de réunion, le coffee corner, ... pour discuter.
- > Utilisez le petit bac de rangement pour transporter vos affaires du casier au bureau.
- > Rangez vos effets personnels après votre journée de travail dans les casiers.

Fiche Flexdesk Administration - mai 2019

1.4. Mission et vision



Notre mission

L'ONVA est responsable du calcul de la durée des vacances et du montant du pécule de vacances des ouvriers et de certains artistes ainsi que du paiement, direct ou indirect, du pécule. Dans ce dernier cas, il fournit aux différentes caisses sectorielles les données et les moyens financiers nécessaires à l'acquittement des montants dus.

L'ONVA assume une mission essentielle dans ce que l'on appelle le réseau primaire de la sécurité sociale. Il garantit le traitement ponctuel et correct des données. En ce qui concerne les caisses spéciales, il respecte strictement les dispositions légales et se charge de distribuer, dans les délais, les données et les fonds requis.

L'ONVA participe également au développement des vacances annuelles des ouvriers, en octroyant des prêts aux centres de vacances axés sur le tourisme social.

Notre vision

- Reconnu au titre d'expert en matière de vacances annuelles, l'ONVA est un centre d'excellence au sein même de l'administration publique.
- L'ONVA est un organisme dont les clients, les collaborateurs, les gestionnaires, le ministre responsable et tous les autres partenaires entretiennent des rapports mutuels chaleureux, sincères et professionnels.
- L'ONVA effectue ses missions d'une manière flexible, efficace et moyennant un coût aussi réduit que possible.
- L'ONVA met en avant sa mentalité d'organisme public et donc, la qualité de ses services.
- Le client est au centre de ses préoccupations et bénéficie d'un service fluide et parfait.
- En tant qu'employeur, l'ONVA privilégie une gestion du personnel basée sur la sincérité et la confiance.
- En assurant des services aussi efficaces qu'excellents, l'ONVA contribue au progrès social, à l'amélioration de la qualité de vie et au bien-être de chacun.

1.5. Organigramme et organisations parentes

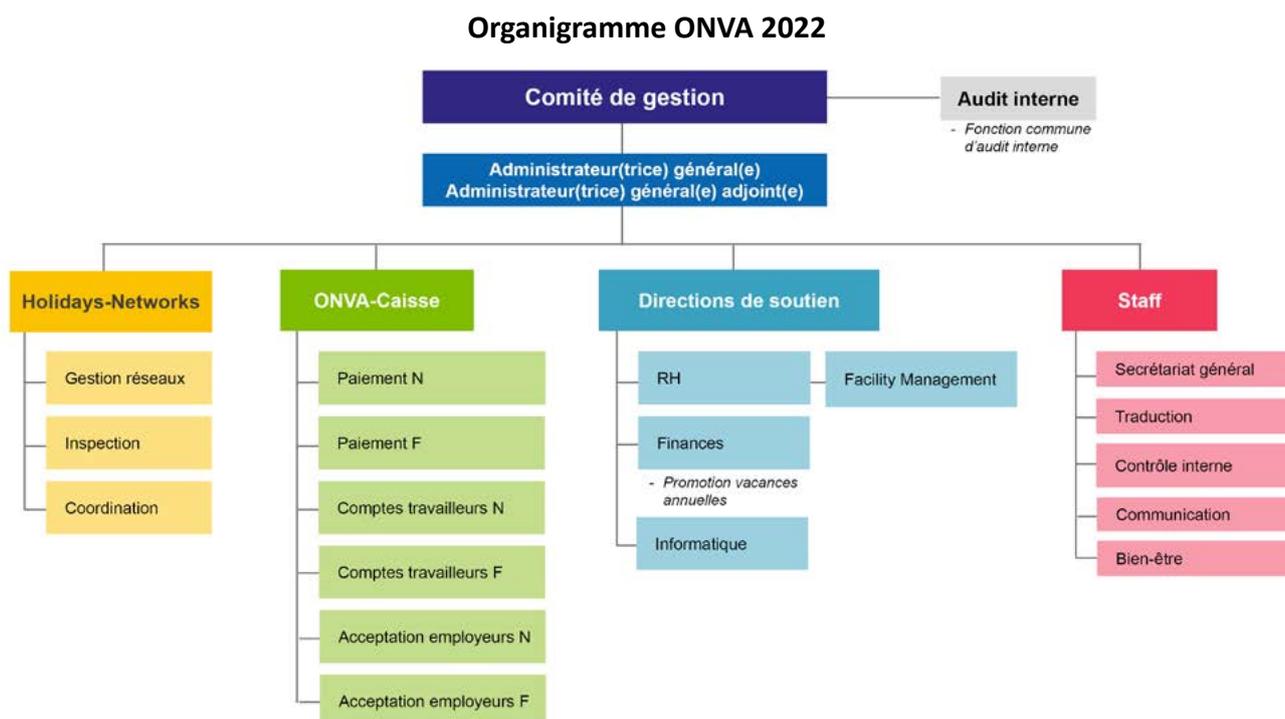
1.5.1. Organigramme

L'ONVA est géré paritairement par des représentants syndicaux et patronaux.

Au 1er octobre 2022, Mme Karen De Sutter est entrée en fonction comme administratrice générale.

Le poste d'administrateur(trice) général(e) adjoint(e) est toujours vacant.

L'administratrice générale et l'administrateur(trice) général(e) adjoint(e) assurent la gestion journalière et coordonnent les différentes directions de l'institution.



1.5.2. Organisations parentes

Le pécule de vacances est payé par une/des caisse(s) de vacances. Celles-ci dépendent du secteur d'activité. Pour savoir de quelle caisse un travailleur dépend, il suffit de consulter son dossier dans « Mon Compte de vacances ».

Liste et coordonnées des caisses :

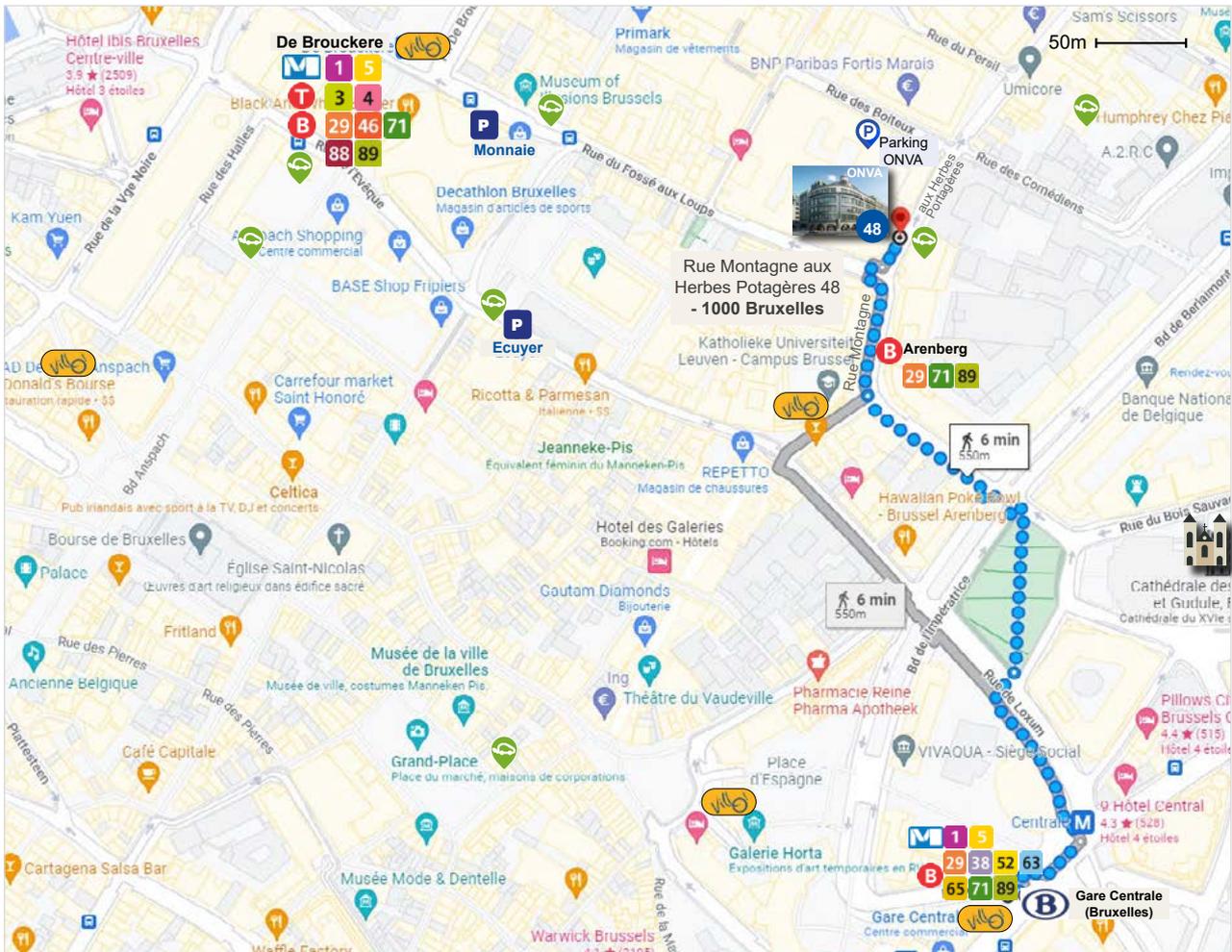
- > [Office National des Vacances Annuelles \(ONVA\)](#)
- > [Caisse des congés payés de l'alimentation belge](#)
- > [Caisse nationale patronale pour les congés payés dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics](#)
- > [Caisse de vacances des industries du bois, transformatrices du papier et graphiques](#)
- > [Caisse pour les vacances annuelles des constructions métallique, mécanique et électrique CONGEMETAL](#)
- > [Caisse des vacances des ports de mer belges](#)
- > [Caisse des congés payés de l'industrie photographique](#)
- > [Caisse des vacances annuelles du textile "Vacantex"](#)
- > [Caisse des congés payés de l'industrie des métaux non-ferreux](#)
- > [Caisse nationale de vacances annuelles pour l'industrie diamantaire](#)
- > [Service de compensation des congés payés des marins](#)



1.6. Localisation

Notre implantation se situe à Bruxelles, dans le bâtiment Chambon, au 48 rue Montagne aux Herbes Potagères à 1000 Bruxelles.

Plan



Avec le train

Arrêt: Gare Centrale (Bruxelles)

+ 6 minutes

www.b-rail.be

Avec le métro/tram

- Stockel - Gare de l'Ouest
- Hermann-Debroux - Erasme
- Churchill - Esplanade
- Gare du Nord - Stalle (P)

Arrêt: Gare Centrale ou De Brouckère

+ 6 minutes www.stib.be

Avec le bus

- Hof ten Berg - De Brouckère
- Arrêt: Arenberg**

- Héros - Gare Centrale
- Arrêt: Gare Centrale**

- WTC-Glibert - Moortebeek
- Arrêt: De Brouckère**

- Forest (Bervoets) - Gare Centrale
- Arrêt: Gare Centrale**

- Cimetière de Bruxelles - Gare Centrale
- Arrêt: Gare Centrale**

- Machelen - Gare Centrale
- Arrêt: Gare Centrale**

- Péage - De Brouckère
- Arrêt: Gare Centrale**

- Delta - De Brouckère
- Arrêt: Arenberg**

- UZ-VUB - De Brouckère
- Arrêt: De Brouckère**

- Gare Centrale - Westland Shopping
- Arrêt: Arenberg**

www.stib.be

Pour les personnes moins valides

www.bruxellespourtous.be

A vélo

- Pistes cyclables SZ, SZa et SZb. Info sur la location de vélos et la carte vélo de Bruxelles, sur le site www.bruxellesmobilite.irisnet.be
- : emplacements près de notre établissement (www.villo.be).
- Autre site utile : www.graccq.org (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens).

Parking Parking ONVA

- Monnaie Accès Rue des Boiteux 15
- Ecuyer Réservation obligatoire

Borne de recharge pour voiture électrique



2. Politique environnementale

L'ONVA est une institution consciente et soucieuse de sa responsabilité sociétale. Le contrat d'administration 2016-2018 a constitué le point de départ d'une politique environnementale qui s'est poursuivie dans les avenants 2019-2020 et 2021 de ce contrat. Dans le contrat d'administration 2022-2025, nous avons décidé de recentrer nos efforts sur nos missions et sur des aspects plus pragmatiques de cette politique de développement durable. Nous allons dès lors remplacer le système EMAS, dont l'entretien et le maintien exigent trop de ressources humaines de différents services, par un système de management environnementale propre, sans audit externe et avec un nombre limité de tâches administratives. Afin que l'empreinte écologique de l'ONVA reste la plus faible possible, nous ferons réaliser une certification PEB annuelle, et appliquerons les éventuelles recommandations en tenant compte du retour sur investissement. Par ailleurs, nous continuerons à sensibiliser le personnel et à suivre les évolutions technologiques dans ce domaine.

Enfin, soulignons la contribution de l'ONVA à certains objectifs de développement durable (Sustainable Development Goals – SDGs) définis par l'Organisation des Nations-Unies (ONU). À l'instar des autres IPSS, l'ONVA contribue à lutter contre la pauvreté et les inégalités et à favoriser le bien-être par le biais de ses missions principales de paiement des pécules de vacances et de promotion des vacances annuelles des ouvriers.



Politique environnementale



De quoi rêvons-nous ?

L'ONVA s'occupe, avec un certain nombre de caisses spéciales de vacances, de la durée des vacances et du pécule de vacances. Nous sommes une institution publique de sécurité sociale, mais cela ne nous empêche pas de rêver. Notre rêve est de garantir à chacun un moment d'évasion. Nous souhaitons procurer une bouffée d'oxygène et de l'inspiration aux gens et à la société. Nous voulons apporter notre contribution à la santé mentale et physique. Et nous en sommes fiers.

Ce rêve se traduit dans le terme «durabilité», et ce, de trois façons:

- > Nous voulons contribuer à une **société durable**. Nous nous y sentons tout simplement obligés vis-à-vis des générations futures et souhaitons réduire notre empreinte écologique.
- > Nous voulons établir une **relation durable avec nos clients**. Pour que ces clients puissent compter sur nous, nous devons veiller à être clairs et transparents.
- > Nous voulons disposer d'une **gestion durable du personnel**. Le bonheur de nos collaborateurs nous préoccupe. Seuls les gens heureux accomplissent leur travail comme il convient.

L'engagement de l'ONVA pour l'environnement

L'ONVA a un impact relativement limité sur l'environnement, mais l'impact indirect n'est certainement pas à négliger. Une politique efficace peut faire en sorte que cet impact reste minime.

L'ONVA s'engage à mettre en œuvre un système de management environnemental conformément aux exigences du règlement européen EMAS (Eco-Management and Audit Scheme).

Il s'engage, par un processus d'amélioration continue, à respecter la législation environnementale et à prévenir toute pollution. Les analyses environnementales pointeront les priorités sur lesquelles seront basés les plans d'action.

L'ONVA s'adaptera ainsi à la politique fédérale.

Axes clés de la politique environnementale

La politique environnementale de l'ONVA vise à:

Travailler efficacement	Innovier
<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation de papier en favorisant au maximum le paperless et la numérisation; • Réduire la consommation d'énergie (gaz et électricité) et d'eau; • Améliorer le tri sélectif et prévenir la production des déchets; • Suivre le système HVAC et améliorer la qualité de l'air ambiant; • Améliorer la politique de mobilité (réaliser un plan de déplacement d'entreprise et promouvoir le télétravail); • Responsabiliser le personnel aux questions environnementales; • Prévenir la pollution des sols; • Sensibiliser à l'alimentation durable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer en synergie avec d'autres IPSS et pouvoirs publics; • Créer un groupe de travail concerné par le développement durable; • Eco-consommer (marchés publics durables); • Consulter et communiquer avec les parties intéressées.

Cette politique a été initiée à la suite du déménagement dans le nouveau bâtiment.

Adopté le 01/05/2017

Luc Vanneste
Administrateur général

Jocelyne Julémont
Administratrice générale adjointe

3. Système de management environnemental

3.1. Préoccupation déjà ancienne

Notre bâtiment ixellois de plus de 12.000 m² était énergivore. Que devons-nous faire ? Investir dans une rénovation coûteuse ou envisager une location, voire un déménagement. Cette dernière solution a été retenue.

L'ONVA dispose maintenant d'un bâtiment moderne de 5.100 m² et gère en bon père de famille ses consommations énergétiques ainsi que ses productions de déchets et de CO₂.

La durabilité sous tous ses aspects est le fer de lance de l'ONVA.



3.2. Particularités du bâtiment Chambon

Rarement un tel ensemble immobilier n'aura suscité autant d'intérêt de la part des promoteurs immobiliers : BNP Paribas Fortis – Fortis Banque S.A. (vendeur) et Allfin Group (promoteur immobilier) ont finalisé la vente du siège historique de la CGER-ALSK, la plus grande transaction de « redéveloppement » opérée sur le marché bruxellois depuis 2010.

L'ensemble immobilier, communément appelé « Cluster Chambon » se compose de 5 immeubles développant une surface totale de quelque 75.000 m². Cet îlot est idéalement situé au cœur historique de Bruxelles, à proximité de la Grand-Place.

3.2.1. Bâtiment Chambon et ses voisins

Photo bâtiment ONVA



Le bâtiment Chambon, un ensemble mixte et multifonctionnel en plein centre de Bruxelles

Le promoteur a redéveloppé le site en un projet mixte qui marque durablement de son empreinte le cœur du centre-ville. Il y est développé de l'hôtellerie et du logement de différentes gammes :

- 224 appartements ;
- 135 chambres d'étudiants ;
- 199 places de parking ;
- Un espace vert central.

et bien sûr le bloc D, angle où siège l'ONVA.

3.2.2. ONVA au sein du bâtiment Chambon depuis le 14 décembre 2015

L'ONVA est propriétaire du bloc D d'une superficie de 5.100 m².

Le bloc D est subdivisé de la manière suivante :

- 2 étages en sous-sols : parking de 19 places, locaux techniques et archives ;
- Rez-de-chaussée consacré à l'accueil, aux guichets, à la chambre postale, à la cafétéria et à une grande salle de réunion ;
- 4 étages avec des postes de travail flexibles et des salles de réunion ;
- Un 5e étage pour le stockage, le local « premiers soins », la médecine du travail et une salle de réunion ;
- Un 6e étage technique comprenant les installations techniques.

L'ONVA s'est doté des installations techniques suivantes :

- Un système HVAC* avec un système de « plafonds froids » ;
- Un système d'éclairage basé sur la détection de présence.

3.2.3. Limites du bâtiment Chambon

L'ONVA œuvre à perfectionner son bâtiment, tant au niveau technique que sécuritaire et environnemental.

Voici plusieurs adaptations effectuées entre 2016 et 2022 :

Technique

- > Adaptations électriques suite aux aménagements mobiliers ;
- > Ajout de détections préventives (sprinkler...) ;
- > Remplacement progressif des TL par des LED ;
- > Implémentation d'un FMIS * ;
- > Réalisation d'un audit énergétique.

Sécurité

- > Ajout de caméras de surveillance ;
- > Ajout de badging aux ascenseurs ;
- > Ajout de portes électroniques d'accès ;
- > Ajout de lampes flash pour les personnes malentendantes ;
- > Sécurisation du parking ;
- > Ajout d'extincteurs CO₂.

Environnemental

- > Système de gestion interne de la collecte de données des déchets ;
- > Gestion des chaudières ;
- > Gestion de la consommation d'eau.

Biodiversité

- > Installation de nichoirs à martinets et à rouge-queue ;
- > Installation d'un toit vert dans notre cour intérieure.



3.3. Portée de notre SME*

Le SME* de l'ONVA entend avoir la maîtrise sur tous ses domaines d'activités :

- Ses différentes parties prenantes (fournisseurs, syndic de copropriété...).
- Son personnel dans sa gestion énergétique, des ressources ainsi que de sa production de déchets et de ses habitudes de consommation.
- Son personnel à nouveau dans la sensibilisation et l'implication à une bonne gestion environnementale, que ce soit au bâtiment ou en télétravail.
- Ses clients de par une digitalisation favorisant la mobilité et l'information.

Toutes les missions de l'Office sont considérées comme relevant du SME*.

3.3.1. Champ d'application

En interne, Le système de gestion dynamique de l'environnement concerne :

- les activités d'encadrement de l'ONVA (missions / contrat d'administration) ,
- les services opérationnels répartis dans la direction « Holidays-Networks » (contrôleurs sociaux) et la direction « Caisse » (services de production),
- les directions de soutien (RH, Facility, Finances et Informatique),
- le staff (Secrétariat général, Traduction, Stratégie et innovation, Stratégie de l'information, Sécurité de l'information et Bien-être).

3.3.2. Conformité réglementaire

L'ONVA gère ses exigences légales et réglementaires.

Le registre réglementaire traite des exigences et prescriptions environnementales applicables aux activités et installations localisées au sein du bâtiment Chambon, bloc D.

Le coordinateur environnemental tient à jour ce registre semestriellement.

Il analyse le contenu des nouvelles exigences légales et réglementaires parues ou à paraître et détermine, en collaboration avec les services concernés, leur application aux activités et installations localisées au sein du bâtiment Chambon.

Le résultat de cette analyse est enregistré dans le registre réglementaire de l'ONVA et pris en compte dans la mise en œuvre et l'actualisation du SME*.

En ce sens, le « guide générique 9.0 » (Covid 19) a été inséré dans le Business Continuity Plan.



3.3.3. Permis d'environnement

L'ONVA dispose d'un permis d'environnement commun au site Chambon pour l'exploitation d'installations techniques liées à des immeubles de logements et de bureaux, daté du 19/11/2012. Il est accordé pour une période de 15 ans, renouvelable.

Même en tant que propriétaire, l'ONVA ne peut demander d'avenant sans l'accord des titulaires du permis d'environnement.

Permis de base n° 393340.

- En 2017, un avenant a été demandé concernant la puissance incorrecte de nos chaudières (bloc D).
- En 2018, un second avenant a été demandé concernant la quantité inexacte de gaz réfrigérant R134A.
- En 2021, 2 bornes comportant chacune deux points de recharge pour les véhicules électriques ont été installées dans le parking de l'ONVA. Au total, l'ONVA dispose donc de 4 points de recharge. Les membres du personnel peuvent utiliser ces bornes pour recharger leurs véhicules, moyennant paiement.

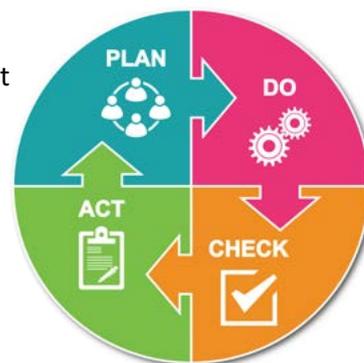


3.4. Fonctionnement

Un SME* consiste à mettre en place une organisation telle que l'environnement soit pris en compte à tous les niveaux de l'institution et dans toutes les décisions.

L'objectif premier est d'améliorer de manière continue les performances environnementales.

L'implémentation d'un tel système est basée sur une démarche structurée sur le principe de la roue de Deming :



Fonctionnement du SME*



L'ensemble du système repose sur la réalisation de manière systématique et continue de cet enchaînement d'étapes.

3.5. Acteurs de notre SME*

3.5.1. Coordinateur

La coordination et le suivi du SME* ont été confiés à Jérôme Duhamel. Il est attaché de la Cellule Bien-être et conseiller en prévention : jerome.duhamel@onva-rjv.fgov.be - 02/627.92.92

3.5.2. Correspondants du SME

Tim Roelandt, Facility Manager :
tim.roelandt@onva-rjv.fgov.be

Maria Van Zele, Attaché – Cellule soutien juridique RH & Facility :
maria.vanzele@onva-rjv.fgov.be

Caroline Chan, Responsable Service Communication :
caroline.chan@onva-rjv.fgov.be

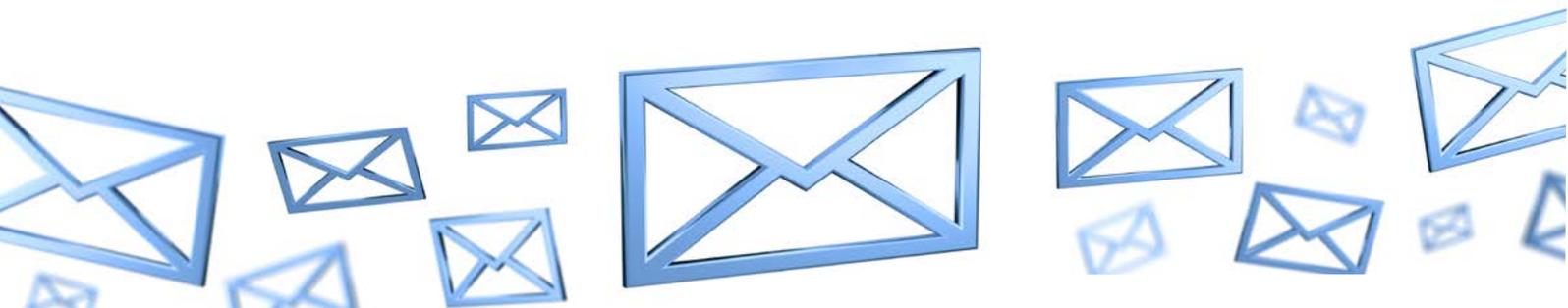
Egmont Maene, Directeur RH & Facility :
egmont.maene@onva-rjv.fgov.be

Igo Cousserier, Responsable Service Recrutement & Développement :
igo.cousserier@onva-rjv.fgov.be

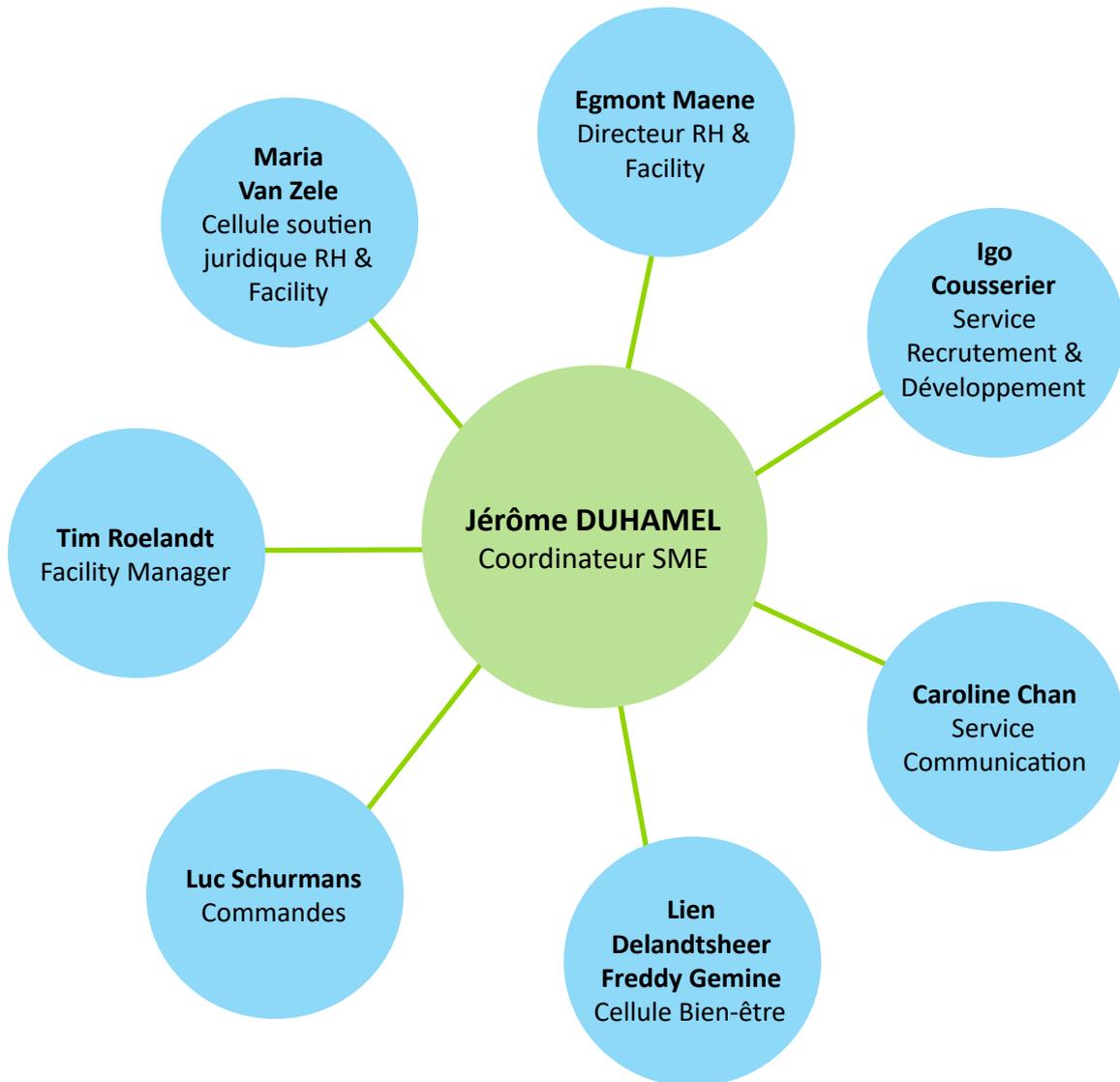
Luc Schurmans, Responsable Commandes :
luc.schurmans@onva-rjv.fgov.be

Cellule Bien-être (Développement Durable) :
lien.delandtsheer@onva-rjv.fgov.be
freddy.gemine@onva-rjv.fgov.be

Ces personnes de contact servent d'intermédiaires quant à la diffusion et la sensibilisation des clients internes ou externes ayant une question relative à la gestion environnementale au sens large.



Organigramme des correspondants du SME*



3.5.3. Partenaires

L'ONVA ne travaille pas seul. Plusieurs collaborations existent avec des partenaires externes.

L'ONSS et Belspo* ont mis à disposition leurs coordinateurs EMAS* afin d'épauler la mise en place de l'enregistrement EMAS, base de notre SME actuel.



L'ONVA participe également activement à la réunion annuelle du CCPIE* qui réunit tous les organes stratégiques compétents en matière d'environnement en Belgique, en ce compris la Communauté européenne. Thème 2022 : l'économie circulaire.

Fin 2018, l'ONVA a intégré un groupe de travail des IPSS* visant à développer une matrice de matérialité pour établir un plan d'actions au niveau du développement durable, conformément à l'accord de Paris ([Sustainable Development Goals](#)).

En 2019, les SDG's* ont été intégrées dans la présente déclaration environnementale et feront partie intégrante d'un projet du plan de management Facility-HR 2022.



En 2019, la cellule **Bien-être au travail** a repris les attributions de la « Team Durability », avec une attention particulière à la charge psycho-sociale et au projet burnout de FEDRIS.

En 2020, 2021 et 2022, la charge psychosociale des collaborateurs en télétravail a fait l'objet de beaucoup d'attention :

- Webinaire « Résilience » (Mensura) ;
- Webinaire « My stress coach » ;
- « Play it safe / Burnout » (tools Onem) ;
- Webinaire « Vaincre le stress / Mindfulness / Intelligence émotionnelle » (BOSA) ;
- Séances de yoga en ligne (BOSA).

3.6. Schéma de fonctionnement de notre SME*

Le SME* de l'ONVA prend en compte les aspects environnementaux suivants :

- Consommation d'énergie
- Consommation d'eau
- Consommation de matières premières et auxiliaires
- Rejets dans l'air (y compris odeurs)
- Rejets d'eaux usées
- Pollutions du sol (et sous-sol)
- Bruits (y compris vibrations)
- Déchets
- Mobilité (du personnel et du transport des biens et services)
- Aménagement (y compris impact visuel)
- Biodiversité

Pour ce faire, l'ONVA analyse les aspects suivants :

- Flux de matières
- Législations et réglementations applicables
- Priorité pour le personnel
- Maîtrise
- Données pratiques
- Gravité de l'impact environnemental

3.6.1. Fonctionnement du SME*

Le GOS* effectue annuellement le suivi du plan d'actions et émet des recommandations.

Il se compose de :

- du directeur RH & Facility
- du Facility manager
- du Conseiller en prévention / Coordinateur environnemental
- du service Commandes
- du responsable Clean
- du responsable Chambre postale
- du service Maintenance.

3.6.2. Exigences légales en matière d'environnement

Le coordinateur du SME* consulte au moins tous les 6 mois les sources d'informations reprenant les publications légales émanant de l'Union européenne, de l'État fédéral ou de la Région de Bruxelles-Capitale via :

- un abonnement à la Newsletter de Bruxelles Environnement;
- le registre réglementaire commun actualisé par le SPF* BOSA (synergie);
- un abonnement à la Newsletter bi-hebdomadaire de Klüwer (senTRAL);
- les Newsletters de Cohezio (SEPP*), Mensura et Arista (anciens SEPP).



4. Objectifs environnementaux du SME*



Les objectifs environnementaux de notre SME* ont été atteints durant notre cycle EMAS 2018-2021 :

- Réduction de la consommation de papier de 4 % par rapport à 2017 (en feuille/ETP*).
- Réduction de la consommation d'eau de 8 % par rapport à 2017 (en m³/ETP*).
- Réduction de la consommation de gaz naturel de 10 % par rapport à 2017 (normalisé en kWh/degrés-jours/m²).
- Réduction de la consommation d'électricité de 2 % par rapport à 2017 (en kWh/ETP*).
- Réduction des émissions de CO₂ du bâtiment de 2 % par rapport à 2017 (normalisé en kg équivalent CO₂/ETP*).
- Réduction de la quantité totale de déchets produits de 4 % par rapport à 2017 (convertis en kg/ETP*).

L'ONVA se fixait comme objectif 2022 d'au minimum égaler les consommations et les émissions de 2019. Tous les objectifs ont été atteints au vu du retour au bâtiment de manière progressive.

Néanmoins l'ONVA continue à sensibiliser son personnel à réduire son empreinte écologique en télétravail également.

5. Le plan d'action

Chaque année, un plan d'actions environnemental est mis en place et approuvé par le GS7*. Ce plan prend en compte tous les aspects environnementaux et envisage des améliorations. Les 99 actions environnementales 2022 ont été atteintes à hauteur de 90%.

5.1. Notre analyse environnementale

Le SME de l'ONVA comporte 2 volets : les aspects directs et les aspects indirects.

Les aspects directs concernent les activités sur lesquelles l'ONVA a la maîtrise : les consommations énergétiques et de papier, la politique d'achats et la mobilité de son personnel. Les aspects indirects sont liés aux activités qui échappent partiellement à la maîtrise de l'ONVA mais sur lesquelles il a une influence : contrôles, entretiens, imprimerie en sous-traitance...

5.1.1. Impact environnemental vs benchmarking

L'ONVA comptabilise des données spécifiques à son Office :

- Les kilomètres parcourus en voiture par ses inspecteurs.
- Le nombre de clients qui se sont rendus aux guichets pour une demande spécifique.



Ces indicateurs spécifiques sont en nette diminution.

Une vision à long terme devra permettre à l'ONVA d'envisager un plan d'actions pour diminuer son impact environnemental.

5.1.2. Aspects environnementaux indirects

Les aspects environnementaux indirects portent sur des activités qui engendrent des interactions entre l'ONVA et des tiers. Les tâches et missions de l'ONVA en font partie. Elles sont principalement déterminées par la plus haute autorité. Des contrats d'administration sont conclus entre l'Etat fédéral et l'ONVA depuis 2003.

Papier

Pour diminuer notre impact de consommation papier auprès de nos clients, nous avons analysé chaque mailing auprès de notre partenaire Symeta afin de diminuer nos envois papier.

En 2022, un nouveau partenaire prendra la relève. Des critères durables ont été repris dans le cahier de charges.

DIRECT MAILING

The direct mailings that Symeta develops and prints for you are personal, relevant, and effective.

Synergies

L'ONVA entend participer à toutes les synergies IPSS afin d'avancer ensemble dans des actions communes dans les domaines de la mobilité, du management environnemental, de la logistique (déchets...) et du développement durable.

Informatique

En tant qu'administration publique, l'ONVA travaille avec la Smals, organisation IT commune des institutions publiques belges dans la sécurité sociale. Dans notre démarche durable, la ligne hiérarchique IT a été envoyée en [formation Green IT](#) auprès de Bruxelles environnement.



Contrôles, entretiens et visiteurs

L'ONVA compte influencer ses parties prenantes au niveau :

- Des cahiers de charges en insérant des clauses durables ;
- De la mobilité en les sensibilisant à notre accessibilité via les transports en commun ;
- Des déchets en exigeant leur reprise.

Certains stakeholders ont aussi été approchés en vue d'optimiser leurs tournées : bpost (courrier) et Smals*, par exemple.

Enfin, le cycle de vie a été abordé avec la CMS (Centrale de marchés pour services fédéraux) qui se charge de la passation et du suivi des contrats-cadre qu'il a conclu au profit des services publics fédéraux.

Gouvernement

De grands projets sont en cours pour diminuer la quantité de papier destinée aux envois à notre clientèle :

- Gestion électronique des documents (GED, AMBI-GEDI) ;
- Flux automatisés électroniquement par e-Deduction ;
- Intensification de l'utilisation de « my e-box » et de « Mon compte de vacances » afin d'aller vers une communication paperless et d'accompagner les clients à l'installation d'itsme®.
- Toutes les fiches fiscales, tous les extraits de compte et toutes les attestations de vacances globalisées seront dorénavant envoyés dans l'eBox du citoyen.
- Via un service web, l'ONVA-Caisse vérifiera si le citoyen a activé son eBox. Dans la négative, le document sera envoyé par la poste.
- Implémentation de « ClaRO », un label de qualité, un système durable de (ré)écriture des lettres et mails. La pérennité du projet ClaRO réside dans les aspects suivants :
 - > Les processus de travail restent ancrés pour l'avenir et sont donc réutilisables. Il ne s'agit donc pas d'un « one shot ».
 - > Il ne s'agit pas d'une simple réécriture mais d'une gestion de la qualité avec des critères pour les courriers du service de production.
 - > La collaboration FR + NL rayonnera dans d'autres domaines de travail (contact avec d'autres services).
 - > Lien avec les valeurs de l'ONVA.
 - > Contact avec les utilisateurs finaux (clients) qui reliront les courriers.



5.2. Principaux indicateurs

5.2.1. Papier

Malgré la digitalisation croissante, notre organisme consomme de grandes quantités de papier :

- Pour son usage externe (mailings Symeta, courriers aux clients).
- Pour les missions qui lui sont dévolues auprès de ses clients (formulaires,...).
- Pour sa communication externe (publication de brochures, documentation,...).

Pour son usage interne (supports de réunion, formulaires,...), elle s'emploie à diminuer sa consommation par la digitalisation et la sensibilisation de son personnel.

L'ONVA en reçoit également de grandes quantités par différents canaux professionnels.

Nous achetons du papier d'imprimante Navigator Universal. En papier recyclable de 80 g. Ce papier a été conçu selon les normes environnementales certifiées PEFC 13-32-001, Écolabel européen PT/11/002 ISO 14001 et ISO 9706 qui prouvent sa qualité écologique.



EU Ecolabel:
PT/011/002



FSC
www.fsc.org
100%
Paper from
responsible sources
FSC® C008924

ISO 9001

Quality management system

ISO 14001

Environmental management system

Notre papier est acheté via un contrat for-cms*.

Lors du déménagement dans le bâtiment Chambon, nous avons supprimé la quasi-totalité des petites imprimantes de services. Il en reste seulement aux guichets et à l'accueil pour les impressions immédiates à notre clientèle.

Désormais, nous disposons d'une imprimante multifonctions par plateau. Ces imprimantes sont configurées par défaut en mode recto-verso. Les imprimantes multifonctions permettent également le scannage, les photocopies et l'envoi de documents digitalisés par mail.

Pour la compensation carbone 2022, l'ONVA a intégré un projet citoyen de verdurisation du quartier en collaboration avec le site mixte (voisins, étudiants en kot), la KUL, les riverains du quartier, les commerces locaux et la vie associative. Tout cela en collaboration avec la ville de Bruxelles.

Des réunions ont eu lieu notamment à l'ONVA avec 2 échevines bruxelloises :

- Ans Persoons : échevine de l'Urbanisme et des Espaces Publics, Affaires et Enseignement néerlandophones.
- Cabinet Zoubida Jellab : échevine des Espaces verts, de la Propreté publique et du Bien-être animal.

Plusieurs projets ont été retenus en 3 phases :

- Aménagement de plusieurs rues mitoyennes dont la rue du Marais :



- Aménagement de la jonction entre les quartiers « Pachéco » et « Martyrs » :



- Verdurisation de toitures (Inno, par exemple)

Depuis 2017, l'ONVA contribue aussi à la compensation de son bilan carbone. Il compense la plantation d'arbres en rapports avec sa consommation de papier aux imprimantes (100 arbres par an).



2017
Jane Goodall



2018
Graine de vie



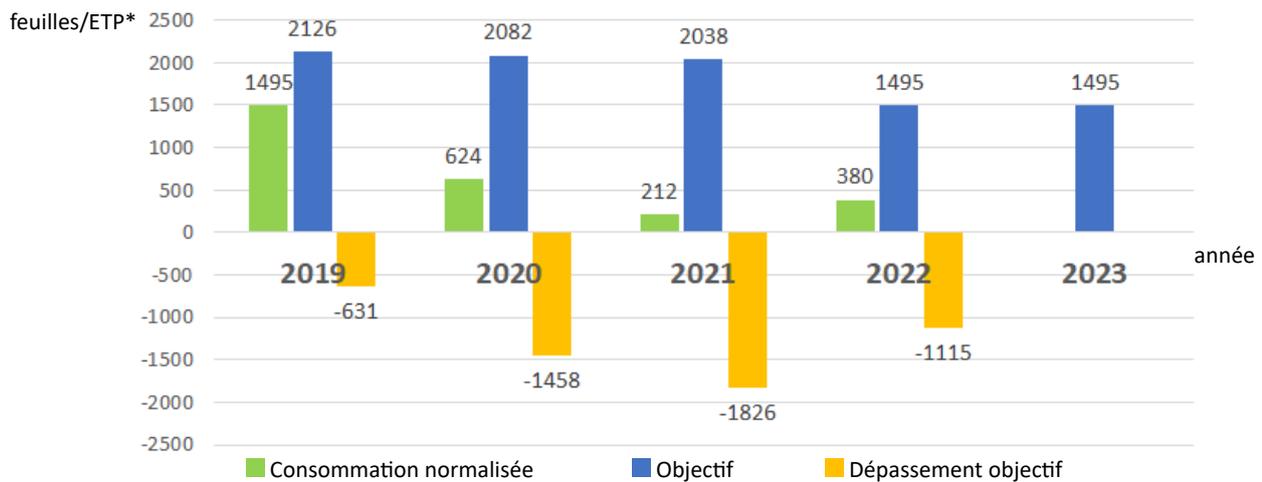
2019
Natuurpunt



2020
Bûmplanters

La collaboration sur 2 ans se fera à nouveau avec Bûmplanters, expert des aménagements bruxellois et partenaire privilégié de la ville de Bruxelles.

Graph - 02 - Aperçu de la consommation de papier aux imprimantes 2019 - 2022

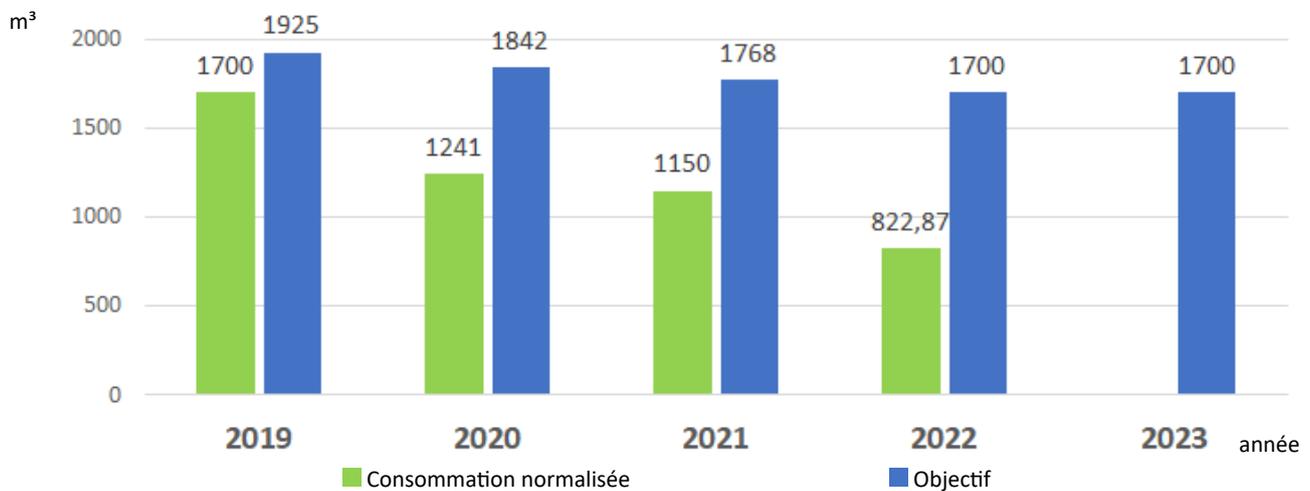


Source : Rapports générés mensuellement par Papercut

Commentaire : L'ONVA s'engage à travailler paperless. Il en résulte une forte diminution de la consommation de papier depuis 2016. En ce sens, la majorité des dossiers a été digitalisée et la force probante a été accordée. Néanmoins nous persévérons pour encore diminuer cette consommation. Le télétravail obligatoire a fortement impacté nos consommations.

5.2.2. Eau

Graph - 03 - Aperçu de la consommation d'eau 2019 - 2022



Source : relevé compteur

En 2018, un remplacement complet de la robinetterie des sanitaires par des robinets à détection a permis de diminuer notre consommation d'eau aux sanitaires :

- Durée de fonctionnement minimale de 3 secondes ;
- Meilleure hygiène par l'absence de contact avec les mains ;
- Extinction dès qu'il n'y a plus de détection ;
- Oubli impossible de fermeture du robinet.

A partir de 2023, la consommation d'eau ne prendra plus en compte la tour de refroidissement (HVAC*) car l'ONVA a peu d'impact sur les vidanges obligatoires par la société de maintenance.



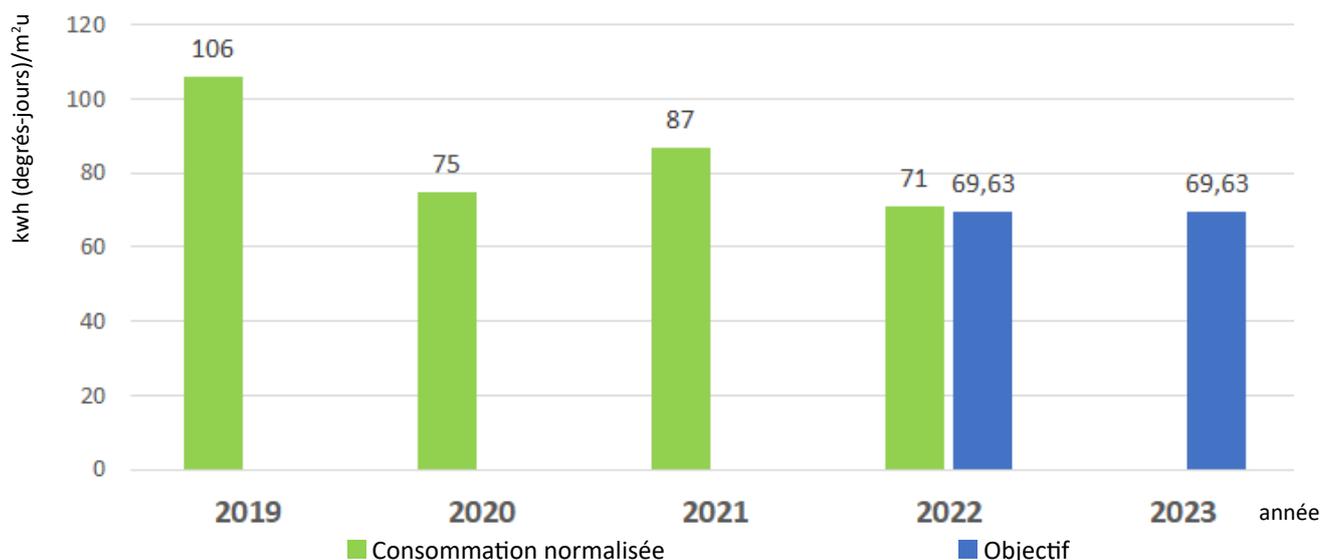
En 2020, une citerne a été installée pour récolter les eaux provenant de la purge matinale des machines à café des coffee corners et de la cafétéria. Cette eau est utilisée pour le nettoyage de notre cour intérieure.



5.2.3. Gaz

Notre comptabilité est normalisée à l'aide des degrés jours, obtenus sur le site <https://www.gaznaturel.be/fr/particulier/degres-jours>.

Graph - 04 - Aperçu de la consommation de gaz 2019 - 2022



Commentaire : Depuis 2018, l'ONVA gère sa consommation de gaz mensuelle à partir de relevés effectués directement au compteur.

Sibelga étant dans l'incapacité technique de placer un compteur télémetrique, les données sont ajustées annuellement à partir du site de notre fournisseur (VEB).

Le nombre de degrés-jours (DJ) en 2022 était de 1922 DJ, ce qui représente une réduction par rapport à 2021 (2286 DJ) et 2019 (2076 DJ), et est comparable au nombre de DJ de 2020 (1867 DJ). Nous pouvons en déduire que nous avons connu un hiver plus rude en 2022.

Après normalisation, nous observons une diminution du nombre de DJ. Nous avons ainsi moins chauffé, tout en consommant moins de gaz en 2022.

Cela signifie que nous avons à nouveau chauffé plus efficacement en 2022 que les années précédentes.

Par ailleurs, les mois d'octobre/novembre 2022 présentent une baisse de la consommation par rapport aux mêmes mois de 2021, même si le nombre de degrés-jours, surtout en décembre, a été plus élevé que

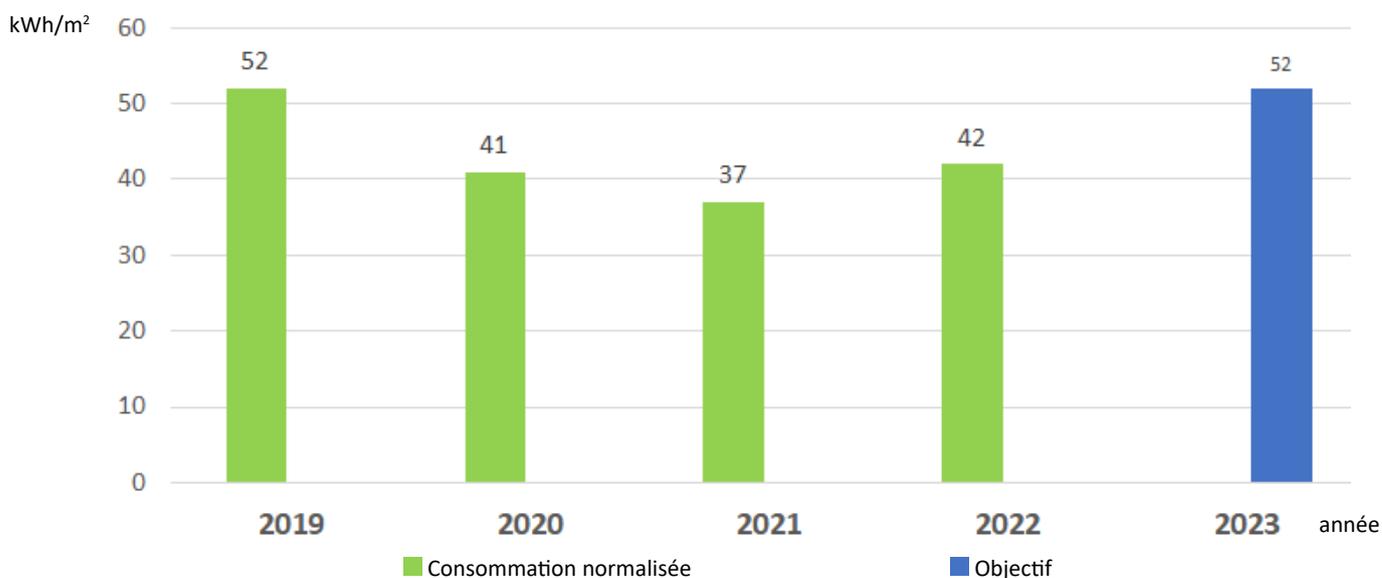
l'année précédente (386 en 2022 contre 340 en 2021).

Cette baisse est due au plan d'économie d'énergie dans le cadre duquel la température de consigne dans les bâtiments publics a été portée à 19°C afin de réduire les coûts énergétiques élevés dus à l'explosion des prix de l'énergie.

Il convient également de tenir compte du facteur de conversion, qui est passé de 10,17 à 10,98 en 2022 en raison du passage du gaz pauvre au gaz riche. Cela donne une différence de 3 kWh/m².

5.2.4. Electricité

Graph - 05 - Aperçu de la consommation d'électricité 2019 - 2022



Source : VEB (Vlaams EnergieBedrijf) <https://www.veb.be/login-klanten>

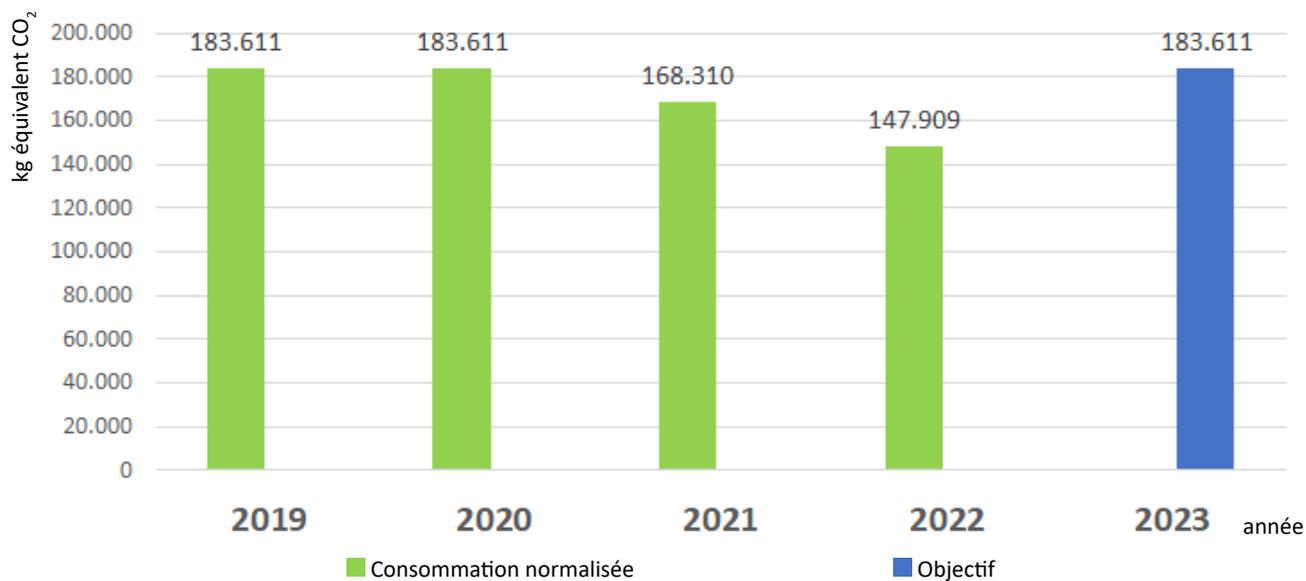
Commentaire : Depuis 2018, l'ONVA a établi un plan d'actions afin de repérer et corriger les sources de consommation inutiles.

Suite à la sortie de la pandémie, la consommation 2022 est remontée au niveau de 2020. Il semble donc judicieux de fixer comme objectif le niveau de 2019.

L'électricité produite par la VEB est 100% verte conformément à la définition européenne et à ce que prévoit le décret sur l'énergie. Ils sont en mesure de présenter des garanties pour chaque MWh consommé par ses clients, de sorte que ceux-ci puissent avoir la certitude que l'énergie qu'ils achètent est effectivement verte à 100 %. Ces « garanties d'origine » attestent de la provenance de l'électricité.

5.2.5. Emissions de CO₂

Graph - 06 - Aperçu des émissions de CO₂ 2019 - 2022



Source : PEB bâtiment public (certibru)

Commentaire : Nos émissions normalisées de CO₂ ont logiquement diminué pendant la pandémie. L'objectif 2023 sera de ne pas dépasser le niveau d'émissions de 2019.

5.2.6. Certificat PEB bâtiment public

Le score PEB pour le bâtiment de l'ONVA en 2019 était de 214, ce qui correspond au niveau C+ (le niveau C va de 191 à 304) et nous obtenions déjà de bien meilleurs résultats que la moyenne des performances énergétiques des services administratifs, qui est au niveau D (qui va de 305 à 418).

Il devient difficile de continuer à rationaliser pour arriver au niveau B. Compte tenu des mesures d'économie, des possibles nouvelles directives en matière de consommation d'énergie, des coûts pour la maintenance et la réparation des installations actuelles, et de la complexité financière et technique pour l'adaptation de certaines installations actuelles qui commencent à être obsolètes, il était réaliste de viser le maintien du score C+.

Néanmoins, en 2022, nous avons reçu notre nouveau certificat PEB, qui indique le niveau de performance énergétique de notre bâtiment.

Pour la première fois, nous grimpons d'un cran sur l'échelle, et passons au niveau B-.

L'émetteur du certificat souligne toutefois qu'il convient de tenir compte du facteur Covid, qui pourrait avoir influencé le résultat. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une belle réussite pour l'ONVA.



RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE

CERTIFICAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Bâtiment public

Valide jusqu'au : 30/09/2023

Numéro : P2022.09-0067

Établi par : 0468992

BÂTIMENT

Office National des Vacances Annuelles, Rue Montagne aux Herbes Potagères 48, 1000 Bruxelles

Organisation(s) publique(s): ONVA

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

FAIBLE CONSOMMATEUR

A < 77

B 77 - 190

C 191 - 304

D 305 - 418

E 419 - 532

F 533 - 646

G > 646

Performance énergétique moyenne
Services administratifs

B-

GRAND POTENTIEL D'AMÉLIORATION

Consommation d'énergie primaire annuelle par m²: 171 [kWhEP/(m².an)]

ÉMISSIONS DE CO₂

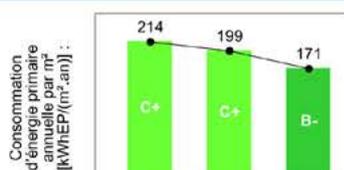
29 kg éq CO₂/(m².an), soit 147,909 kg éq CO₂/an pour le bâtiment public.
Par rapport aux autres bâtiments publics de même catégorie, c'est :

PEU BEAUCOUP

COÛTS

12 €/m², soit 61,500 € pour le bâtiment public (estimé selon les prix du marché)

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION



Ce bâtiment public a atteint en 2021 une performance énergétique équivalente à la classe B-

TRÈS BIEN !

Attention : les indicateurs de l'année 2021 ne doivent pas être comparés aux autres années car l'activité dans ce bâtiment a été fortement perturbée suite aux mesures COVID-19

Année certifiée:	2019	2020	2021
Consommation [MWh/an] dont:	699	659	578
Electricité	38 %	36 %	34 %
Combustible	62 %	64 %	66 %



ANNÉE CERTIFIÉE: 2021

SURFACE: 5,100 m²

RECOMMANDATIONS

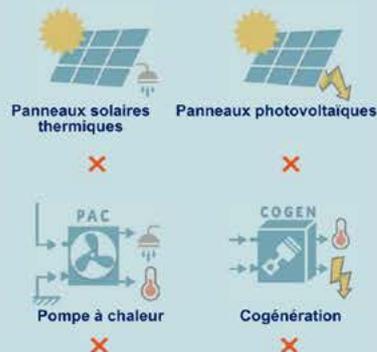
Pour réduire les besoins en énergie de ce bâtiment public, le certificateur conseille de:

1. Faire réaliser un audit énergétique qui réponde aux conditions d'éligibilité pour la prime Energie-A1.
2. Optimiser les installations techniques.
3. Construire un projet de sensibilisation pour les occupants et utilisateurs du bâtiment.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

AUCUNE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN 2021

Au moyen de :



D'où viennent ces chiffres ?

Tous les indicateurs sont calculés à partir des mesures des consommations d'énergie des organisations publiques reprises sur ce certificat, lesquelles sont normalisées en fonction du climat. La consommation d'énergie primaire annuelle par m² est ensuite calculée en convertissant d'abord la consommation normalisée en énergie primaire, puis en divisant le résultat obtenu par la surface certifiée.

Plus d'informations sur le certificat PEB bâtiment public ? <https://environnement.brussels/>

5.2.7. Emissions CO₂e*



L'ONVA a effectué de gros efforts au niveau de l'optimisation de ses serveurs.

Depuis début 2019, une réorganisation des serveurs a été effectuée par le service du TO (Technical Operations) permettant ainsi de faire des économies et de réduire aussi notre consommation d'énergie.

A Ixelles, un grand local IT stockait nos serveurs. Lors de notre déménagement, l'ensemble des racks (une armoire permettant de stocker les serveurs avec une méthode de refroidissement) ont été externalisés et sont désormais situés dans les datacenters de la Smals, le site Industriel et le site Up-site (IN et UP).

Deux sites écologiques

La location de deux espaces permet de garantir une sauvegarde des données en cas de défaillance d'un des sites. Ces lieux ont la particularité d'avoir une méthode de refroidissement économique et écologique : l'eau du canal qui est pompée et qui circule en continu dans le bâtiment permet un refroidissement sans utiliser d'air conditionné ! Un système qui rentre également dans notre vision sur le développement durable dans le cadre de notre SME*.

Près de 25% d'économie

Dans le plan de management IT, un des projets avait pour objectif de réorganiser l'infrastructure IT avec les nouvelles technologies et avec le meilleur rapport qualité/prix.

Après analyse du service du TO, un grand travail de réorganisation a été effectué en début d'année. Nous avons réussi à réduire 2 racks sur les 8. Ceci représente non seulement un gain en terme de coût (1200€/mois en coût de location) mais aussi en terme de consommation d'énergie.

Un grand travail de déplacement et de remplacement des serveurs et des disques de stockage a été effectué par le service. Les unités de serveur et disques de stockage peuvent peser 50kg. Il a fallu les déplacer physiquement un par un et gérer la coordination avec l'équipe pour maintenir le fonctionnement de tout ceci. Ceux qui ne sont plus utilisés ont été recyclés auprès d'une firme spécialisée, OOU (www.outofuse.com). Nous recevons un certificat nous garantissant la destruction de nos données.

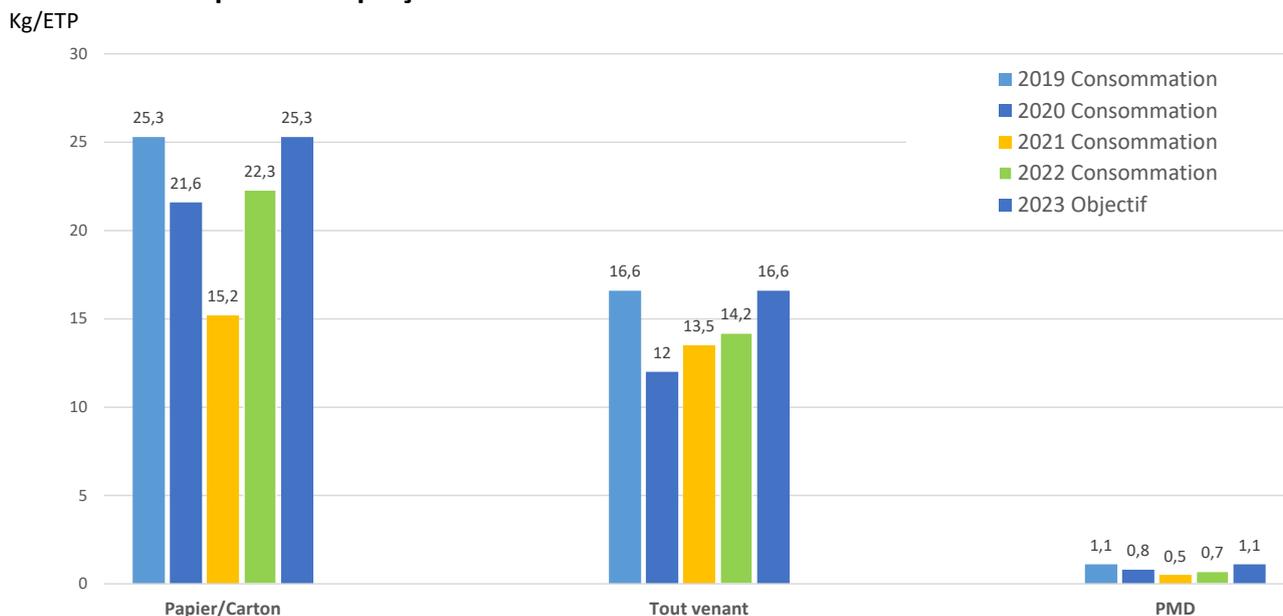


Objectifs futurs

L'une de nos valeurs est « l'audace » et l'IT la met en application en souhaitant encore aller plus loin dans la réduction des espaces et des coûts. En 2022, nous réduirons un rack supplémentaire par site, nous passerons ainsi à 2 racks par site.

5.2.8. Déchets

Graph - 07 - Aperçu des déchets 2019 - 2022



Source: MCA <http://www3.mca-recycling.com/cust/index.php>

Commentaire :

En 2016, la firme d'enlèvement des déchets comptabilisait ses enlèvements à l'aide de containers d'un m³ non remplis complètement. Nos données étaient donc plus qu'approximatives car la société emportait des ½ m³ comptabilisés pour 1 m³.

L'ONVA a instauré un contrôle rigoureux d'enlèvement de déchets pour comptabiliser au plus juste sa production de déchets. Grâce à notre proactivité, notre production de déchets est gérée en quantité réelle. Les actions de sensibilisation au personnel permettent également de diminuer nos émissions de déchets.

Déchets ordinaires

Le tri des déchets est particulièrement poussé à l'ONVA. Sur chaque plateau, nous mettons à la disposition du personnel des poubelles et bacs permettant de séparer :

le tout-venant



le papier



les PMD*



Des bacs sont également disponibles à la cafétéria pour :

- Le verre consigné (c'est-à-dire petites bouteilles de boissons achetées à la cafétéria);
- Le verre non consigné.

Des poubelles pour le carton, la frigolite et les toners sont disponibles au service logistique. Tous ces déchets sont évacués par des sociétés agréées et, hormis le tout-venant, partent vers les filières de recyclage.

Déchets dangereux

Un container de 240 litres a été placé dans le local ad hoc. Le personnel de nettoyage ainsi que le service technique ont été sensibilisés et formés aux bonnes pratiques en matière de produits dangereux.

DEEE*

Nous remettons le matériel défectueux au service Achats. Celui-ci se charge du stockage, de la destruction ou du recyclage de ce matériel.

Certains de nos ordinateurs portables sont offerts à des associations caritatives (vieux ordinateurs portables, écrans). C'est la direction qui en décide et en donne l'ordre.

Une série de vieux ordinateurs a été donnée à des ateliers protégés et à une institution leur certifiant une 2e vie en Afrique. Close the gap est également un partenaire d'élimination de nos DEEE.

Le cycle de vie de notre matériel dépend de la période de garantie. Celle-ci est de 5 ans pour un ordinateur portable. Les souris, claviers, stations d'accueil... ont une garantie d'un ou deux ans. Ce matériel est uniquement remplacé lorsqu'il est défectueux.

Recyclages

L'ONVA fait également office de précurseur de l'administration fédérale en recyclant les mégots de cigarette de ses collaborateurs, ses clients et ses visiteurs.



Les bics, fluos et tippex via le projet [Terracycle](#).



Les bouchons de bouteilles en plastique via [Vrienden der blinden](#) : aider les chiens d'aveugles en collectant ces bouchons. Ceux-ci sont ensuite vendus et recyclés en nouveaux produits. Le bénéfice revient entièrement à la formation des chiens.



Les piles et batteries via Bebat.



Les cartouches d'imprimantes Cartridges via le projet greyhounds in nood (programme d'adoption pour les lévriers Espagnols victimes de traditions cruelles).



L'ONVA dispose de trousse de secours mises à jour annuellement. Les produits périmés sont évacués en collaboration avec la pharmacie Mm Pharma, située à 200 mètres de notre site.

Un accord nous permet également de bénéficier d'un pourcentage de réduction aussi bien pour l'approvisionnement de nos trousse de secours que pour l'usage privé de nos collaborateurs.

L'ONVA accorde une attention particulière à la gestion durable des matières premières. Ainsi, nous essayons, par exemple, de revaloriser le matériel de notre stock que nous n'utilisons plus. Il reste notamment du matériel de l'ancien bâtiment d'Ixelles qui a été déménagé dans le nouveau bâtiment à l'époque. Un collaborateur de notre équipe de Maintenance a apporté au Kringwinkel de Sint-Lievens-Houtem des chaussures de travail et des tabliers anciens mais jamais utilisés pour le personnel de nettoyage.

Enfin, l'ONVA envisage le recyclage de ses déchets organiques pour 2023 (Brudalex : biodéchets au 01/05/2023), la quantité de nos déchets tout-venant étant toujours importante.



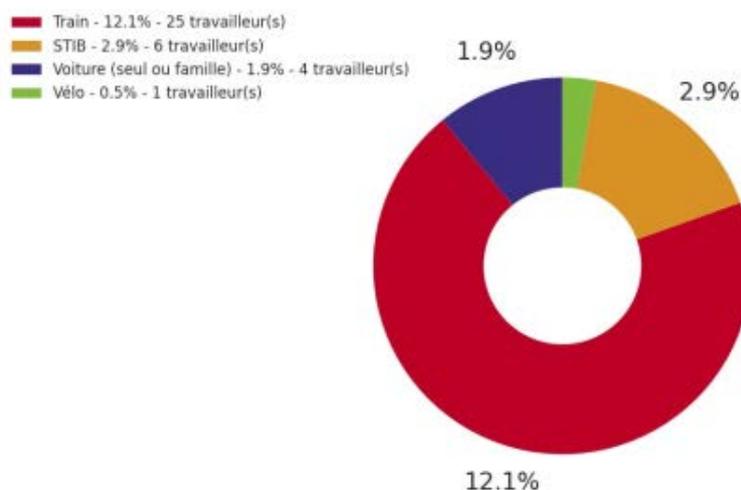
5.2.9. Mobilité

Il s'agit d'établir un diagnostic et un plan d'actions sur base des informations concernant les déplacements domicile/lieu de travail, les déplacements professionnels et les déplacements des visiteurs.

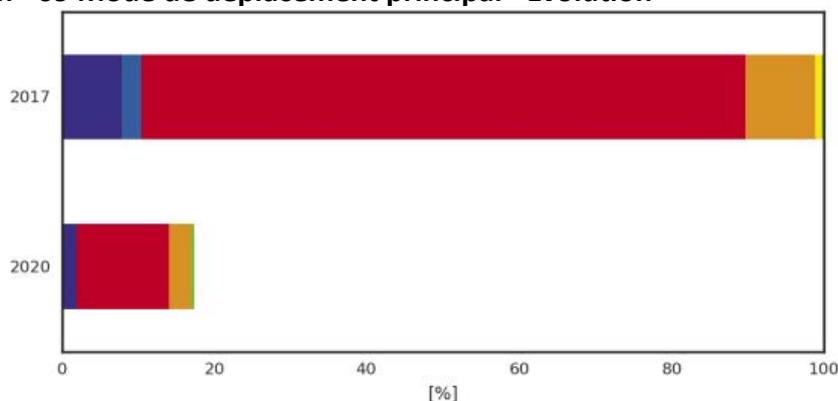
La collecte des données concernant les déplacements domicile/lieu de travail et les déplacements professionnels se fait sur base d'une enquête via mail auprès des agents travaillant dans notre bâtiment.

Ce plan de déplacements d'entreprise est élaboré en étroite collaboration avec Bruxelles Environnement.

Graph - 08 Benchmarking - Mode de déplacement principal 2020



Graph - 09 Mode de déplacement principal - Evolution



Tous les trois ans, l'ONVA élabore un plan de déplacements d'entreprise (PDE) à la demande de Bruxelles Environnement.

Le PDE précédent date de 2017. En raison de la covid, un nouveau PDE n'a été demandé qu'en 2021. L'ONVA a remis son PDE 2021 à la fin du mois d'octobre.

L'objectif du PDE est double : réduire l'impact environnemental du trafic généré par l'ONVA (amélioration de la qualité de l'air) et réduire le trafic et les embouteillages dans la Région de Bruxelles-Capitale (amélioration de la mobilité).

Le PDE se divise en deux parties : un diagnostic de la mobilité actuelle et un plan d'action concret afin d'améliorer la situation. L'ONVA a souligné dans son diagnostic que le télétravail avait encore augmenté, et que nous disposions désormais de bornes de recharge pour véhicules électriques. Étant donné que les mesures existantes à l'ONVA sont déjà très efficaces, aucune nouvelle mesure n'a été incluse dans le plan d'action.

Bruxelles Environnement a analysé notre PDE 2021, et l'a approuvé en mai 2022.

5.2.10. Pics de pollution

La prévention et la COMM de l'ONVA utilisent l'application Brussels Air de Bruxelles environnement en cas de pic de pollution. Ils sont également inscrits à la mailing list d'IRCELINE. Le personnel est informé instantanément via l'intranet des mesures prises par le management.



5.2.11. Biodiversité

L'ONVA se situant dans un environnement mixte (kots, appartements,...), il est contraint de se conformer aux décisions du syndic de copropriété. Ce dernier a refusé 3 de nos actions :

- envisager l'installation d'un hôtel à insectes dans le jardin commun ;
- planter des arbres fruitiers ainsi que des plantes aromatiques ;
- introduire un projet de compost à usage des habitants du complexe mixte et du quartier.

L'indicateur de base de l'utilisation du sol ne peut pas être rapporté compte tenu de l'utilisation mixte du bâtiment.

Néanmoins, en 2019, l'ONVA a collaboré avec « La ferme nos pilifs », une entreprise de travail adapté, partenaire de Natagora, pour installer 12 nichoirs à martinets et à queue-rouge, en sous-toiture.



Depuis 2020, des naissances ont lieu chaque année aux alentours du mois de juin.

En décembre 2020, l'ONVA a installé un toit vert dans sa cour intérieure en collaborant également avec « La ferme nos pilifs ».



5.3. Communication

La communication se fait par le biais d'articles, de fiches (tri des déchets,...), de photos ou de vidéos. L'intranet RIO permet de communiquer auprès du personnel dans le cadre d'une démarche paperless. La déclaration de politique environnementale se trouve sur notre intranet et notre site web.

L'ONVA organise régulièrement des workshops à l'attention de son personnel et/ou en collaboration avec d'autres institutions (stakeholders) : semaine de la mobilité, semaine des déchets, journée du développement durable...

Toujours soucieux de l'environnement, en juillet 2019, l'ONVA s'est mis aux bouteilles réutilisables. Fini donc les bouteilles à usage unique! En effet, dans le cadre du projet « Consolider l'esprit ONVA », l'administration a décidé d'offrir à son personnel un cadeau pratique et écologique : une bouteille Doppler au nom de l'ONVA. Une bouteille légère et facile à transporter durant les réunions internes ou externes, durant la journée sportive, etc.

En plus d'être 100% durable, 5% du chiffre d'affaires net de Doppler sont reversés à leur fondation qui investit dans les projets d'eau potable et des solutions contre la pollution plastique qui vont au-delà de la bouteille.



Comptabilité et sensibilisation en interne

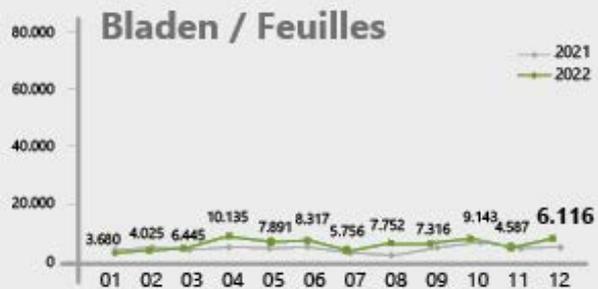
Mensuellement, depuis le 1^{er} janvier 2016, nous communiquons au personnel nos consommations mensuelles sur notre intranet. Ces données ne sont pas normalisées. Elles sont juste un cliché ponctuel pour sensibiliser le personnel.

Publications mensuelles des consommations et émissions de déchets

DURABILITE - Comportement durable
DUURZAAM - Duurzaam gedrag

December / Décembre 2022

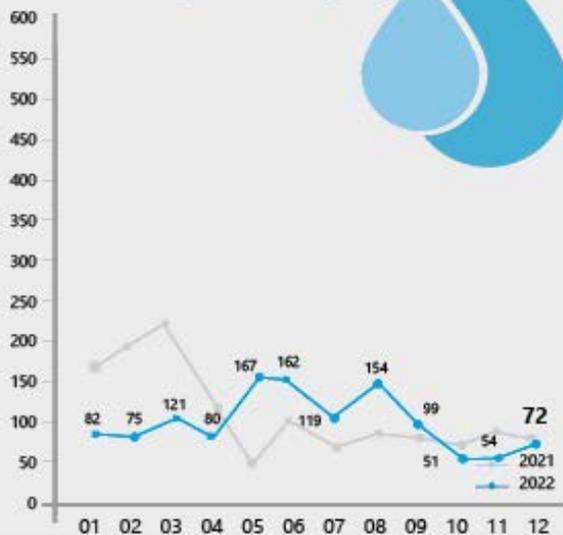
Print



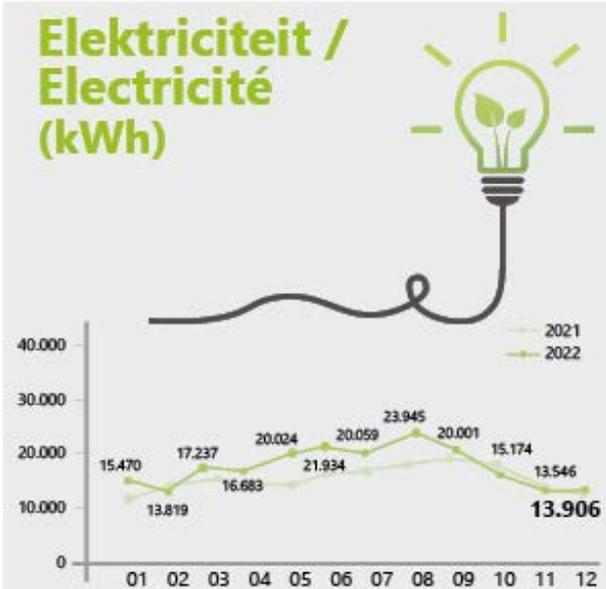
0,73 boom
arbre

Totaal - jaar
Total - année
9,74

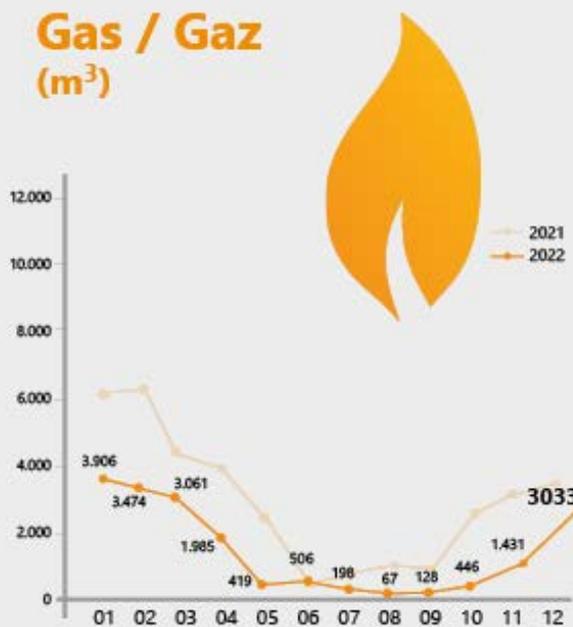
Water / Eau (m³)



Elektriciteit /
Electricité
(kWh)



Gas / Gaz
(m³)



Afval / Déchets
(m³)



5.4. Formation



IFDD*

Le service achats de l'ONVA participe au réseautage de l'IFDD* dont les quatre objectifs stratégiques sont les suivants :

- Etre le moteur de la politique de développement durable en Belgique ;
- Etre reconnu comme une référence, en Belgique, en matière de politique d'appui à la responsabilité sociétale ;
- Etre le vecteur de l'intégration de la stratégie fédérale (à court, moyen et long termes) de développement durable dans toutes les politiques ;
- Intégrer le développement durable dans la gestion interne de l'IFDD*.

5.5. Politique d'achats

Dans le cadre de la [politique fédérale commune d'achats](#), coordonnée par le SPF BOSA, l'ONVA participe, en tant qu'institution publique fédérale de sécurité sociale et participant passif, aux contrats communs lorsque cela s'avère possible. En outre, l'ONVA publie également ses propres marchés publics, dont les cahiers des charges incluent des critères de durabilité et des exigences techniques minimales durables.

Le personnel chargé de plus petits achats est sensibilisé à la plateforme bruxelloise des acheteurs publics durables ([Green Public Procurement](#)). Sur ce site, nos collaborateurs peuvent retrouver tous les outils et toutes les informations concernant les achats publics durables en région de Bruxelles-Capitale.

Sur le site de l'Institut fédéral pour le Développement durable (IFDD), ils peuvent s'inspirer du [guide des achats durables](#) qui reprend des données pour des aspects innovants, environnementaux et sociaux d'un grand nombre de produits et services. Nos collaborateurs responsables des achats y trouvent un soutien important dans leur démarche de prise en compte du développement durable dans les marchés publics.



5.6. Diversité



Le groupe diversité a comme mission d'informer et de faire vivre cette valeur au sein de l'ONVA.

Cela se concrétise dès l'arrivée des nouveaux collaborateurs par une information reprise dans la brochure d'accueil mais aussi par des articles sur notre intranet et l'organisation d'ateliers.

L'ONVA relaie via son intranet mais aussi soutient concrètement et participe activement aux actions du réseau fédéral de la diversité et de l'inclusion et également du réseau « Be Proud ». Les valeurs de la diversité et de l'inclusion sont mises en application dans les projets et les pratiques de l'organisation : en voici quelques exemples :

- Le 29 mars 2022, la charte de la diversité et de l'inclusion a été présentée aux fonctionnaires dirigeants des organisations fédérales par la ministre de la Fonction publique, Petra de Sutter, et la secrétaire d'Etat à l'Egalité. Ce document a été signé au nom de l'ONVA par Madame Julémont, Administratrice générale ad interim.
- L'ensemble du personnel a également participé en ligne à la 10e édition de la Journée fédérale de la diversité et de l'inclusion.
- Dans le cadre du projet interne à l'ONVA portant sur la (ré)écriture des courriers à la clientèle (ClARO), une attention particulière est portée à la neutralité de genre.
- En 2022, le groupe diversité a mis l'accent sur la formation afin de sensibiliser le personnel aux thématiques de l'inclusion. Des outils de formation ludiques ont été utilisés pour faire appréhender ces dimensions au travers de jeux comme « Respect @work » ou encore « Unusual suspects ».
- Une action visant à prendre conscience des aspects environnementaux et solidaires sera menée conjointement par les groupes durabilité et diversité.





6. Awards

En juin 2019, l'ONVA a obtenu l'Award de bronze aux Publica Awards dans la catégorie « [Corporate Responsibility](#) ». Cette récompense met en avant le travail de l'ensemble des directions et du personnel en ce qui concerne la responsabilité sociétale des entreprises.

En novembre 2019, l'ONVA a été nommé aux prestigieux Awards environnementaux EMAS à Bilbao.



7. Glossaire

7.1. Abréviations

CCPIE :	Comité de coordination de la politique internationale de l'environnement
CoP :	Community of Practice
DEEE :	Déchets d'équipement électrique et électronique
DJ :	Degrés jours
EMAS :	Eco-Management and Audit Scheme
ETP :	Equivalent temps plein
FMIS :	Facility Management Information System
FORCMS :	Federale Opdrachtcentrale / Centrale de marchés pour services fédéraux
FSC :	Forest Stewardship Council
GOS :	Groupe Opérationnel – Operationele Stuurgroep
HVAC :	Heating, Ventilation and Air-Conditioning / Chauffage, ventilation et climatisation
IBGE :	Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement
IFDD :	Institut fédéral pour le Développement durable
IPSS :	Institution publique de sécurité sociale
KUL :	Université de Leuven
NWOW :	New Way of Working
PMC :	Déchets plastiques-métalliques-cartons
SDG :	Sustainable Development Goals
SMALS :	Société de Mécanographie pour l'Application des Lois Sociales SME : Système de Management Environnemental
SPF :	Service Public Fédéral
SPP :	Service Public de Programmation
SPP DD :	Service Public de Programmation Développement durable

Editeur responsable : Karen De Sutter, Administrateur-generaal

Crédits photos: ©ONVA / Fotolia: ©Pcess609, ©hurca.com, ©psdesign1, ©Production Perig, ©fotomek, ©JRStone, ©Tierney, ©MG, ©monsitj; ©bokashicompost.be,
©Facebook «Quartier des Martyrs - Martelarenwijk», ©Hugo Vanderstadt

Office national des vacances annuelles
Rue Montagne aux Herbes Potagères 48
1000 BRUXELLES

Tél. 02 627 91 11

E-mail: onva@onva-rjv.fgov.be

Website: www.onva-rjv.fgov.be